



## AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

<b>Projet :</b>	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)
<b>Source de financement:</b>	Fonds Propre
<b>Méthode de sélection:</b>	Sélection de Cabinets/firmes
<b>Référence de la sélection:</b>	ARAA/BUDGET/2025/AMI/005
<b>Objet:</b>	<b>Sélection d'Agence de Communication.</b>
<b>Date de publication</b>	<b>02 avril 2025</b>
<b>Date de limite:</b>	<b>30 avril 2025– à 00H00 GMT</b>

- 1- La Commission de la CEDEAO a travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) désire recruter des agences de communication, points focaux pays.
- 2- Les services du consultant concernent « **la fourniture des appuis ponctuels à la demande de l'ARAA dans le cadre de ses actions de communication/visibilité dans le pays de résidence de l'agence** ».
- 3- La Commission de la CEDEAO, représentée par l'ARAA, invite par le présent avis les consultants (firmes) éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture de ces services. Le présent avis fait appel à des agences ou groupements d'agences de communication légalement constituées et qualifiées (expérience et capacité d'opération) pour le service détailler dans les termes de conférence. Pour cela, l'Agence ou le groupement d'agences de communication doit avoir les expériences et qualifications minimale suivantes :
  - a. Être légalement constitué(e) ;
  - b. Avoir une expérience prouvée d'au moins 5 ans dans le domaine de la communication et de la visibilité des projets et programmes de développement avec une expérience avérée dans la gestion de projets de communication ;
  - c. Présenter un portfolio démontrant leur expertise dans des projets similaires,
  - d. Avoir une très bonne connaissance et relation avec les médias de son pays.
- 4- Pour l'exécution de la mission, l'Agence ou le groupement d'agences de communication ou de production audiovisuelle doit disposer d'un personnel comprenant :
  - Un expert de niveau Bac +4/5 et ayant une expérience générale d'au moins 7 ans en Communication / Audiovisuel/journalisme ou tout autre discipline connexe. Cet expert doit disposer de compétences pour la rédaction de documents simples à partir de documents techniques et d'excellentes compétences en communication verbale,
  - Un cameraman de niveau BAC+2 avec une expérience avérée.

#### Compétences :

Maîtriser l'utilisation des outils numériques,

Avoir une bonne capacité à travailler de manière autonome, à gérer plusieurs projets en même temps et à respecter les délais,

Avoir des compétences en infographie et photographie constitue un atout.

Disposer de matériels de production et de communication (Appareil photo numérique de qualité, d'une caméra professionnelle,

Pouvoir produire (logiciels de montage...) de petites vidéos sur les résultats des projets constitue un atout.

- 5- Dans le cadre de cette mission, l'Agence ou le groupement d'agences de communication ou de production audiovisuelle devra réaliser les tâches et fournir les livrables tels que décrits dans les termes de référence.
- 6- **Les informations complémentaires sont contenues dans les termes de référence accessible à travers le lien drive : <https://bit.ly/41ZT8I6> ou par télécharger sur le site web de l'ARAA (<https://araa.org/vacancies>).**
- 7- Nous attirons l'attention des structures intéressées qu'elles sont invitées à porter une attention particulière aux dispositions de l'article 118 du Code des marchés révisé de la CEDEAO ("Infractions à éviter par les candidats, les soumissionnaires et les adjudicataires"), fournissant des informations sur les pratiques assimilables à la corruption ou la fraude dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution de contrats. Ils sont également invités à prendre connaissance des informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liés à la présente mission aux termes de l'article 119 du Code des marchés révisés de la CEDEAO.
- 8- Les Cabinets/firmes peuvent s'associer avec d'autres cabinets/firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous forme de groupement solidaire. En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité, si sélectionné.
- 9- A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, un cabinet/firme sera sélectionné suivant la méthode de « **Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC)** » telle que décrite dans le manuel de procédure de la passation des marchés de la CEDEAO.
- 10- Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent contenir les éléments suivants :
  - Une offre technique comprenant :
    - a. Une lettre de motivation,
    - b. Une présentation sommaire de l'Agence et ses expériences exclusivement en rapport avec la prestation,
    - c. Une preuve de la reconnaissance officielle de l'agence dans le pays de résidence,

- d. Le résumé du curriculum vitae des experts clés pouvant travailler sur la prestation mettant clairement en exergue: (i) leurs cursus académiques et professionnels, (ii) leurs compétences techniques, (iii) la liste des prestations similaires réalisées, ainsi que les coordonnées des personnes de référence pour chacune des prestations indiquées,
- e. Un portfolio des travaux similaires précédemment réalisés

**NB : L'offre technique doit être concise et ne doit pas excéder trente (30) pages.**

➤ Une offre financière.

11- Les manifestations d'intérêts doivent être déposées au plus tard le **30 avril 2025 à 00h00 GMT** à travers un téléchargement à l'adresse suivante : <https://bit.ly/4kV8cPT>

**La manifestation d'intérêt doit être sous la forme de fichier PDF unique. L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les dossiers ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.**

12- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes: [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org) cc : [ctienon@araa.org](mailto:ctienon@araa.org) , [lbarnabo@araa.org](mailto:lbarnabo@araa.org), [bkpessiglo@araa.org](mailto:bkpessiglo@araa.org) avec en objet « **AMI005-Agence de communication** ».

**Pour le Directeur exécutif par intérim**



**Kanfitin KONLANI**

**Chef de la Division des Opérations Techniques**

